

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 25 septembre 2012

Réussir la démocratisation de l'enseignement supérieur : l'enjeu du premier cycle

Déclaration du groupe de la mutualité

La démocratisation de l'enseignement supérieur est un sujet majeur qui comporte à la fois des enjeux humains, économiques et de justice sociale.

Si nous pouvons noter avec satisfaction une croissance globale des taux de scolarisation, le système d'enseignement français reste un vecteur de reproduction des inégalités sociales, inégalités qui se sont désormais déplacées vers l'accès à certaines filières. Aujourd'hui, le rôle de la série du baccalauréat dans l'orientation des nouveaux bacheliers dans le supérieur s'est renforcé. C'est donc en amont des études supérieures qu'il faudra agir !

Comme le souligne justement l'avis « le paysage de l'enseignement supérieur se présente comme extrêmement diversifié et complexe ». Améliorer l'information des lycéens, l'accueil et l'enseignement pédagogique à l'université, décloisonner les filières, et multiplier les passerelles constituent des conditions essentielles de la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Les enjeux de la réussite sont conditionnés par une amélioration des conditions de vie des étudiants : la lutte contre la précarité passe par l'accès aux soins, à un logement décent, et à une vie culturelle.

L'avis du 12 juin dernier sur l'amélioration du recours aux droits sociaux des jeunes avait déjà proposé des pistes afin de garantir un accès à la santé pour l'ensemble des jeunes.

Le renoncement aux soins tend en effet à se développer chez les jeunes, et la situation peut être accentuée par des difficultés d'accès à une couverture complémentaire.

Les propositions de Madame la ministre tendant à la mise en place de trente centres de santé universitaires en tiers payant et l'ouverture d'une concertation avec les collectivités territoriales pour favoriser l'accès aux soins des étudiants, grâce à des dispositifs locaux de « chèque santé » et une révision éventuelle de l'aide à la complémentaire santé, vont dans le bon sens.

Le groupe de la mutualité insiste particulièrement sur les situations de cumul travail-études qui ont des conséquences sur la santé des étudiants tant dans ses aspects physiologiques que psychologiques : stress, déprime, accroissement des comportements à risque, augmentation des problèmes de sommeil... Or, même si les formes et durées de travail demeurent hétérogènes, elles connaissent une croissance forte depuis une dizaine d'années.

Bien entendu, la question des financements est fondamentale : des redéploiements vers l'université sont possibles et des efforts supplémentaires sans doute nécessaires.

Le groupe de la mutualité apprécie que le rapporteur ait mis en lumière la complexité et les inégalités de notre enseignement supérieur. Il le remercie d'avoir tracé les conditions de la réussite de tous les étudiants, quels que soient leurs origines et quel que soit leur parcours. Le groupe de la mutualité a voté l'avis.